



Le mot du Maire

Chères Céronnaises, Chers Céronnais,

Nous voici au terme de cette année 2022 qui une fois de plus n'a pas été des plus calme. Malgré l'accalmie de l'épidémie COVID, de nouveaux événements sont venus perturber notre quotidien.

La Russie a déclaré la guerre à l'Ukraine avec son « lot » d'atrocités et de destructions. De nombreux civils ont fui les bombardements et les exactions pour se réfugier dans les pays voisins. La France a répondu présente, des milliers de familles ont été accueillies sur notre sol. Je tiens à remercier ici les familles Céronnaises qui ont ouvert leur maison à des familles pour leur donner un peu de réconfort.

Rappelons-nous aussi des terribles incendies de juillet et août qui ont ravagé nos communes voisines. Je me souviens de cette chaîne de solidarité des collectivités et des habitants de notre territoire, allant de l'organisation de la collecte des denrées alimentaires, de la confection de milliers de repas, à l'accueil des familles évacuées pour dormir ou se restaurer, mais aussi ces centaines de pompiers venus de toute la France, des bénévoles de la DFCI, des agriculteurs, la liste est trop longue pour les citer tous.

Sur place depuis le 12 juillet j'ai pu me rendre compte de cette formidable solidarité. Je remercie l'ensemble des élus et les généreux donateurs Céronnais ainsi que des communes voisines, qui se sont mobilisés pour recueillir ces dons et les redistribuer vers les lieux d'accueil des sinistrés et des pompiers.

Ces incendies ne sont pas dû au hasard, mais à un contexte défavorable marqué par une sécheresse et des conditions météorologiques exceptionnelles. Ces deux phénomènes conjugués sont la conséquence des bouleversements liés au réchauffement climatique.

Ces deux événements majeurs ont eu un impact direct sur notre quotidien; hausse des prix des matières premières, hausse des denrées alimentaires, hausse du prix de l'essence, du gaz et de l'électricité. Individuellement nous sommes tous impactés par ces augmentations de l'énergie et des produits alimentaires. Notre collectivité n'y échappe pas, Nous avons déjà subi une majoration importante des repas de la cantine scolaire de +15%. Nous devrions également en avoir une autre sur les fluides mais qui sera contenue pour cette année 2022.

En revanche pour l'année 2023 nous allons connaître une importante augmentation du prix d'achat de l'énergie qui va impacter fortement notre budget. A ce jour une première estimation nous indique que nous devrions passer, pour l'ensemble des fluides énergie, de 70 000,00 € à 135 000,00 € pour l'estimation basse à 205 000,00 € pour l'estimation haute. Après une première analyse de notre futur budget, le constat est sans appel, si nous ne faisons rien nous ne dégagerons aucun excédent de fonctionnement pour nous permettre de réaliser les investissements futurs. Au vu de cette prospection alarmiste nous allons devoir repenser entièrement notre consommation énergétique et donc modifier considérablement et durablement notre fonctionnement.

D'ores et déjà et sans attendre nous allons devoir mettre en place des mesures d'économie d'énergie, tous ensemble. Si la collectivité doit être exemplaire, j'en appelle à l'ensemble des élus, personnels, écoliers et enseignants, membres des associations sportives et culturelles, familles, ... nous devons être tous engagés dans un changement durable de nos comportements.

Ces mesures immédiates seront l'extinction partielle de l'éclairage public, l'extinction ou la baisse du chauffage des bâtiments communaux en dehors de leur utilisation, la fixation de la température de la climatisation des bâtiments l'été... Ces mesures ne sont pas exhaustives, elles doivent être complétées par un comportement exemplaire et responsable des utilisateurs des équipements communaux, (éteindre les lumières et le chauffage dès la fin de l'utilisation par exemple...).

Nous sommes au pied du mur, ce n'est que collectivement que nous arriverons à passer cette crise. Aussi je compte sur l'engagement et le soutien de tous pour accompagner et soutenir ces changements.

Malgré ces nouvelles peu réjouissantes, je vous souhaite quand même de passer d'excellentes fêtes de fin d'année en famille, et je vous donne rendez-vous le vendredi 13 janvier 2023 à la salle polyvalente « Robert Peyronnin » pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la population à partir de 19h00.

Le Maire, Jean Patrick Soulé

Sommaire

LE MOT DU MAIRE	1
RETROSPECTIVE <i>Voyage à Paris</i>	2 et 3

VIE COMMUNALE	4 à 10
----------------------------	---------------

<i>Animations du périscolaire</i>	p 4
<i>Parents d'élèves</i>	p 5
<i>Pôle ados : explications</i>	p 5
<i>Sorties des jeunes du Pôle Ados</i>	p 6 et 7
<i>Nouveau tri sélectif</i>	p 8 et 9
<i>Travaux divers</i>	p 10

Bulletin Municipal de la commune de Cérons
Tirage : 950 exemplaires
Directeur de la Publication : Corinne BOURCHEIX
Responsable de la Rédaction :
Commission du Bulletin Municipal
Réalisation, Distribution : Mairie de Cérons
N° ISSN : 1629-3010
Dépôt légal à Parution
Impression : SARL AD2C—Toulonne
Crédit photos : non contractuel

INFOS DIVERSES	11 et 12
-----------------------------	-----------------

<i>Les Vœux du Maire à la population</i>	p 11
<i>Le SNU</i>	p 11
<i>Calendrier de ramassage des végétaux</i>	p 12
<i>Rubrique « bon plan »</i>	p 12

UN VOYAGE À PARIS



Quand on aime les belles histoires, quoi de plus passionnant que d'en écrire soi-même ? C'est ce qu'ont fait les élèves de CP de l'école de Cérons en participant au concours 'plumes en herbe' organisé par les éditions Nathan. A partir d'illustrations, ils ont imaginé puis écrit leur histoire. Ensuite, ils ont laissé libre cours à leur créativité en réalisant la première de couverture. Et grâce à ce beau travail d'équipe, ils ont remporté le premier prix parmi 45000 participants : un rallye découverte de 3 jours dans Paris.

Voici leur incroyable aventure !

Après un petit tour en TGV, avec maîtresse Sylvaine Pierrat, Solène (anciennement service civique dans l'école) et le directeur Gilles Soulié, direction l'Assemblée Nationale où les élèves ont été accueillis par Mme la Députée Sophie Mette. Ils l'ont chaleureusement remerciée pour sa participation financière au voyage. Une visite guidée s'en est suivie : salle des fêtes, salle des cents pas, tribune de la presse, salle des séances, bibliothèque où plus de 700 000 livres sont à disposition. Et pour finir, une mémorable visite de l'hémicycle puisque les députés ne siégeaient pas ! Les élèves ont vécu des instants inoubliables, ponctués d'anecdotes insolites.





Sous un magnifique soleil, direction le Champ de Mars pour un pique-nique qui a autant ravi les enfants, que les pigeons parisiens ! Les élèves ont fait la connaissance d'Aurore, la guide de 'Paris d'enfants' qui est restée tout le temps du séjour en leur compagnie. Moment tant attendu, ils ont enfin pu gravir les 360 marches de la Tour Eiffel et atteindre le premier étage. Ils ont admiré l'étendue de la ville et participé, pour leur plus grand bonheur, à une petite chasse aux monuments de Paris. Les plus courageux ont même pu monter au deuxième étage !



Après une bonne nuit à l'hôtel de la Résidence Internationale, direction la Cité des enfants. Chance incroyable, aucune autre classe n'était présente sur le site. Tous les ateliers étaient libres: le corps, les jeux d'eau, communiquer, l'usine, le studio TV, le jardin. Les élèves ont pu résoudre des énigmes et tester tout ce qui leur plaisait. Un petit regroupement final autour d'un robot très bavard puis direction le Mac Do de la Villette pour la plus grande joie des enfants.



Le soleil toujours au beau fixe pour continuer ce séjour avec une visite de Montmartre. Au détour de petites ruelles insolites ponctuées de Street Art, les élèves ont découvert le « mur des je t'aime » place des Abbesses, l'histoire de l'échoppe « le Bateau Lavoir », la fontaine Wallace, le Moulin de la Galette, la statue du Passe-Muraille, le cabaret « le Lapin Agile », la miraculeuse fontaine de Montmartre, la maison de Dalida et la place du Tertre. Sans oublier la petite parcelle de vigne du Clos de Montmartre loin des grands vignobles Céronnais ! Et pour finir, un goûter bien mérité sur les marches de la magnifique basilique du Sacré Cœur.



Troisième et dernière journée. Direction l'île de la cité pour y découvrir la cathédrale Notre Dame. Petite chasse aux enseignes sur le parvis. Les chimères et les gargouilles n'ont plus aucun secret pour les élèves ! Fin de la ballade par une pause-déjeuner dans un restaurant de flammekueche à Chatelet.

Le séjour touche à sa fin et le rendez-vous tant attendu par les élèves auprès des Editions Nathan arrive. Accueil V.I.P pour les petits Céronnais. Après une courte visite des locaux, les

élèves ont pris place dans une grande salle de réunion où des messages de félicitations de la part des responsables des Editions Nathan leur ont été adressés. Une séance de questions/réponses notamment avec Mymi Doinet, l'autrice du livre de la série « La famille Clafoutis », a suivi et les diplômes ont été décernés aux élèves. Ces derniers, extrêmement fiers, ont vivement remercié le jury qui a sélectionné leur livre et les Editions Nathan pour ce voyage inoubliable. Grande salve d'applaudissements suivie d'un goûter avant de regagner la gare Montparnasse pour un retour à Cérons la tête pleine de souvenirs.



ACTIVITÉS AU PÉRISCOLAIRE

Durant l'accueil périscolaire, diverses animations sont proposées chaque jour aux enfants scolarisés à l'école publique Yves Fourthon.

Commençons par **les primaires**.

Pour les plus manuels, ils sont aidés par Nadia dans la réalisation de petites décorations faites selon les thèmes que les mois nous apportent : automne, Halloween, Noël... Ces **jolies décors** servent à agrémenter et enjoliver les murs unis de la cantine.

Pour ceux qui aiment gratter la terre, sarcler ou ratisser... ils peuvent se diriger vers le **potager**, mis en place il y a quelques années, toujours encadré par Emma et l'association L'auringleta. Elle travaille avec un groupe d'apprentis maraîchers dans les plantations et entretien de ce lieu de cultures.

Pour les plus sportifs, Kévin initie au **badminton**, le **handball** est encadré par l'association de Paillet, Greg donne les astuces du **basket** et du **foot**, Emilien guide pour le **tir à l'arc**, Jeff vient toujours accompagné de ces **skates**.

Enfin, les sorties **piscine** ont toujours lieu chaque vendredi après la classe selon un planning par niveau de classe.



Chez **les maternelles**, des animations adaptées sont aussi proposées, comme les cours de yoga donnés par Audrey Labbé. Les enfants âgés de 4 à 6 ans, (moyenne section ou grande section) bénéficient d'une séance tous les lundis et jeudis, de 16h45 à 17h45. Ils sont entre 8 et 10 par groupe.

Du yoga pour les enfants ? Ca existe ? Eh oui !

Les heures de yoga peuvent être considérées comme un voyage... Un voyage à la découverte de soi-même. Les enfants découvrent leurs forces et leurs faiblesses. Ils deviennent plus agiles, retrouvent un équilibre, capables de se concentrer et de se maîtriser. Ils apprennent à avoir confiance envers les autres, à croire en eux.

De quelle façon ?

Avec des jeux, des contes qui sont animés à l'aide de

positions et de danses, des exercices de respiration et des moments de détente. Tout ceci se fait dans la bonne humeur et la bienveillance.



Le feedback des enfants : « J'aime bien faire le crocodile », « moi c'est la grenouille », « au yoga, avec Audrey, on se transforme (transforme) mais c'est pas pour de vrai », « il aide à rester calme »...



Et quotidiennement au détour du couloir des maternelles, si on laisse traîner une oreille, il est fréquent d'entendre une petite voix demandée : « C'est aujourd'hui yoga Audrey ? ».

LES PARENTS D'ÉLÈVES À L'ÉCOLE PUBLIQUE

Nouvelle année, nouvelle équipe de parents d'élèves. Les membres des Petits raisins sont super motivés, la tête pleine d'idées pour amuser, distraire les têtes blondes, voire les parents ou accompagnants !

La Boom d'Halloween, organisée en octobre dernier était l'entrée en matière du menu concocté jusqu'en juin 2023.

Ils vous proposent plusieurs manifestations selon le calendrier ci-dessous. Ils communiqueront des précisions au fur et à mesure de l'approche des différentes activités. Les bénévoles sont toujours les bienvenus !

A vos agendas !

Dépose des décorations de Noël à l'école

Vendredi 30 décembre après-midi

Lecture de contes—Salle Polyvalente

Vendredi 09 décembre de 18 h à 23 h

Vente de crêpes devant l'école

Vendredi 03 février de 16 h à 18 h

Carnaboom—Salle Polyvalente

Vendredi 03 mars de 18 h à 23 h

Chasse aux œufs—jardin privé de Monsieur Vedrenne

Dimanche 02 avril de 10 h à 12 h

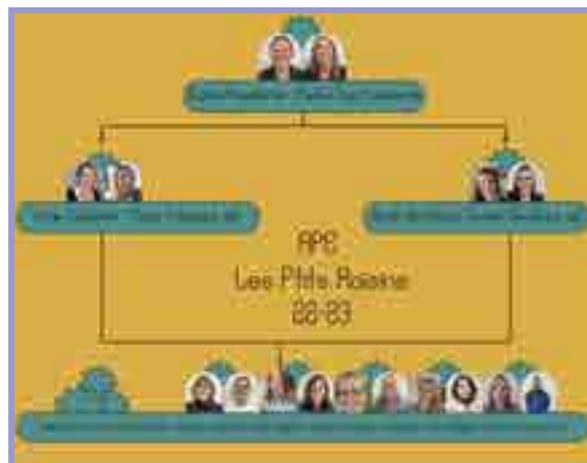
Loto

Attente date

Kermesse—parc de Lépiney

Samedi 24 juin

Les bénévoles sont toujours les bienvenus !



LOCAL D'ACCUEIL POUR LES ADOS

Le pôle Ados est situé dans le **local de l'ancienne poste** en face de la mairie. Réhabilité, mis aux normes, repeint, décoré, aménagé, il devrait ouvrir ses portes pour le mois de janvier. Les animateurs seront Cindy, Emma et Greg.

Le pôle Ados sera **ouvert le mercredi après-midi de 14 heures à 19 heures, et le vendredi de 17 h 15 à 19 h 15.**

Cela sera un lieu d'**accueil**, de **rencontre**, d'**échange**, d'**information** et d'**écoute** entre les adolescents et les animateurs.

Les jeunes pourront se retrouver entre eux en dehors du cadre familial et scolaire. Les animateurs seront à leur disposition pour les écouter sur leurs envies, idées et projets qu'ils aimeraient mettre en place avec le pôle Ados, et les aider et les conseiller sur ces projets ou sujets divers. Les adolescents pourront également **prendre part à l'organisation des activités de l'année.**

Actuellement, un logo identifiant le pôle Ados est en cours de réalisation.

Les activités et les séjours ados au cours des vacances scolaires seront désormais organisés sous l'égide du pôle Ados. Le lieu d'accueil et les activités auront lieu soit au local, soit à la plaine des sports. Des **sorties culturelles et sportives** pourront également être organisées dans l'année.

Le pôle Ados est à destination des jeunes de la sixième à 17 ans.

Pour être adhérent et participer aux activités ou séjours proposés, le jeune devra compléter le dossier d'inscription valable du 1^{er} septembre de l'année au mois d'août de l'année suivante et devra être renouvelé chaque année. **L'adhésion annuelle** au pôle Ados sera de **10 €.**

Pour l'année 2022/2023, il est prévu des activités ados la **première semaine des vacances de Toussaint** et de **Pâques**, et cet été, **du 11 juillet au 04 août 2023.**

Un **séjour ski** sera organisé la **première semaine des vacances de février.**

Nous étudions la possibilité de faire un séjour d'une semaine l'été 2023.

LE PÔLE ADOS

Aux origines, nous sommes en 2019. Monsieur le Maire demande à un groupe d'animateurs d'organiser un séjour pour les ados pour le début de l'été. Emma, Greg, Cynthia (et Clément arrivé par la suite) trouvent sympa un séjour « tous à vélo », le long du canal latéral de la Garonne. Ils partent de Castets-en-Dorthe jusqu'à Toulouse, pour finir à Carcassonne voir la citadelle illuminée par le feu d'artifices du 14 juillet. Ils font aussi une visite de Airbus et du musée d'Aeroscopia.

C'est avec empressement qu'une quinzaine d'enfants s'inscrit. Un séjour composé de moments durs (il faut pédaler puis monter les tentes en arrivant et démonter le matin), de fous-rire, de photos, bref, des instants inoubliables pour ados ou encadrants !

En juillet 2021, des activités ont été organisées avec notamment une participation au passage du Tour de France à Cérons

En hiver 2022, au cours des vacances de février, Adrien rejoint l'équipe d'animateurs, embarquant avec eux une vingtaine d'enfants vers Campan pour profiter de la neige.

Le programme concocté va emmener la joyeuse équipe au ski à La Mongie, visiter le Pic du Midi, faire des randonnées et des visites locales comme à Bagnère-de-Bigorre, découvrir la faune et la flore des Pyrénées...

Déjà juillet 2022... Tout est prêt pour l'accueil de 24 enfants à la base de Soeix à Oloron dans les Pyrénées Atlantiques.

Il fait beau, il fait très chaud, ils profitent des jeux d'eaux mais pas que : rafting, canoë Hot-dog, hydro Speed, Canyoning et... visite de la maison des espa-

drilles à Mauléon. A Borce, au Parc Ours, ils font la découverte des plantigrades avec le nourrissage des ours. Le séjour est ponctué de diverses randonnées ainsi que de la visite des grottes de La Verna.

Le petit train d'Artouste les transporte sur les hauteurs, et pour pimenter le tout, il tombe en panne sur le chemin du retour, durant une trentaine de minute. Cet incident a failli mettre l'équipe de joyeux drilles en retard pour l'étape canyoning. Mais avec organisation et beaucoup d'imagination, ils se présentent à l'heure, en tenue, prêts à se mettre l'eau !

Enfin, chaque séjour se termine par une soirée boum, attendue et appréciée de nos jeunes !

L'été 2022, très chaud, a vu débarquer à *Arès, au camping « Le Goéland »*, 12 ados et leurs animateurs. Il n'y a qu'une nuitée et un programme pourtant fort chargé : apprentissage du surf, activités sur place dans la piscine. Ils profitent même d'une petite soirée à Andernos avec glaces et concert en plein air.

La restauration s'est toujours faite sur place : l'ensemble des petits déjeuners et des repas a été pris au restaurant du camping.

De tous ces séjours, à la neige, à l'océan, en randonnées, il en restera des photos, des dizaines de photos, et surtout des souvenirs inoubliables.

~*~*~*~*~

Des activités et sorties ont également été organisées durant tout le mois de juillet. Le pôle Ados a été ouvert durant les vacances de Toussaint 2022 de 9 h à 17 h. Les animateurs ont proposé un programme varié où chacun pouvait y trouver l'activité qui lui correspond : paintball, VTT, wake-board, squash, escalade, paddle.





TRI SÉLECTIF EN 2023

Au 1^{er} janvier 2023, le geste de tri se simplifie ! Désormais, tous les papiers et les emballages vont dans le bac de tri sélectif ! Autre changement à venir sur le territoire de Convergence Garonne*, les bacs de tri sélectif verts sont remplacés par des bacs gris à couvercle jaune.

L'extension des consignes de tri vise à simplifier le tri des déchets pour développer le recyclage. Il s'agit d'une obligation réglementaire fixée par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte. Elle est déjà en place sur une grande partie du territoire français. L'objectif étant qu'au 1^{er} janvier 2023, 100% des Français trient l'ensemble de leurs emballages. Le territoire de la Communauté de Communes Convergence Garonne est concerné par ces changements.

Quelles sont les nouvelles consignes de tri ?

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles, flacons et bidons en plastique pouvaient être déposés dans le bac de tri ainsi que les emballages en carton, les papiers (sauf les absorbants comme l'essuie tout ou les mouchoirs) et les emballages en métal (canettes, boîtes de conserve, aérosols, etc.). Les autres emballages en plastique et petits aluminiums devaient être jetés avec les ordures ménagères.

Désormais, plus de doute possible ! Tous les emballages en plastique et en métal vont au tri : films en plastique, pots de yaourts, tubes de dentifrice, sachets en plastique, barquettes y compris en polystyrène, gourdes de compote, opercules et couvercles en métal, capsules de café en métal, papier aluminium, etc.

Les bons réflexes à adopter :

1. C'est un emballage ? Oui. A déposer dans le bac de tri.
2. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
3. Déposer vos emballages en vrac et séparés, ne pas les imbriquer les uns dans les autres.
4. Et les gros cartons sont toujours à déposer en déchèterie.

Où vont aller nos emballages et papiers une fois triés ?

À partir du 1^{er} janvier 2023, nos papiers et emballages ménagers seront triés au centre de tri TRIVALO de Paprec Co-ved à Illats jusqu'à l'ouverture courant 2023 du centre de tri Trigronde de Saint-Denis-de-Pile. Trigronde est un centre de tri moderne à maîtrise d'ouvrage publique porté par sept collectivités girondines dont la Communauté de Communes Convergence Garonne. Les emballages de plus de 500 000 habitants girondins y seront triés !

Trier plus, c'est développer le recyclage

Étendre le tri à tous les emballages permet d'obtenir plus de matières recyclées qui entreront dans la fabrication de nouveaux objets ou emballages. C'est aussi permettre aux entreprises de recyclage de disposer de matière pour développer des nouveaux process et technologies et de trouver de nouveaux débouchés.

Une couleur unique pour le tri sélectif : le jaune

Depuis 2019, la Communauté de Communes Convergence

Garonne distribue des bacs gris à couvercle jaune pour le tri. Toutefois, la majorité des bacs de tri sont encore de couleur verte.

Ainsi, à partir de décembre 2022, une campagne de remplacement de l'ensemble des bacs verts par des bacs jaunes va être menée. L'objectif est d'utiliser une seule et même couleur, le jaune, pour le tri sélectif sur l'ensemble de la Communauté de Communes et au niveau national. Plus de doutes possibles sur la couleur du tri !

Restez informé

Un courrier d'information sera adressé début décembre aux habitants, accompagné d'un mémotri et du flyer sur le remplacement des bacs de tri.

Un nouvel autocollant avec les consignes de tri à jour sera posé sur tous les bacs de tri.

L'ensemble de ces informations sera relayé sur les sites Internet et réseaux sociaux de la Communauté de Communes Convergence Garonne et des mairies concernées.

Pour rester informé de l'actualité déchets de votre collectivité et pour vos démarches, téléchargez gratuitement l'application Montri, disponible sur le Play Store et l'Apple Store.

* Arbanats, Barsac, Budos, Cérons, Guillos, Illats, Landiras, Podensac, Portets, Preignac, Pujols-sur-Ciron, Saint-Michel-de-Rieufret, Virelade.



APPLICATION « MONTRI »

« Montri », l'application pour gérer vos déchets

Lancée sur les 13 communes de la rive gauche de la Communauté de Communes Convergence Garonne, l'application Montri permet aux usagers de mieux gérer leurs déchets, de connaître les consignes de tri, de localiser les points de collecte, de faire des signalements ...

Le tri est le premier geste environnemental des Français. Pourtant, dans la pratique, seulement 1 personne sur 4 trie systématiquement et sans erreur. Le manque d'information et d'incitation à faire le bon geste sont les principales raisons de ce décalage. Le numérique est un levier incontournable pour répondre à ce défi environnemental.

L'application Montri, téléchargeable gratuitement, a pour objectif de permettre à la Communauté de Communes Convergence Garonne d'améliorer sa performance de tri et d'optimiser la gestion des déchets en proposant à ses habitants un accès simple et rapide à l'ensemble des services déchets de leur collectivité.

Cette application web et mobile est fournie par l'entreprise Uzer. Créée en 2014, Uzer a développé avec succès plusieurs solutions d'aide au tri des déchets.

L'application Montri a été proposée par la Société Paprec Coved, prestataire de collecte de la Communauté de Communes dans le cadre de l'amélioration des services proposés. Elle s'adresse aux habitants des 13 communes de la rive gauche pour lesquelles la Communauté de Communes Convergence Garonne détient la compétence Collecte et Traitement des déchets.

Quelles sont les fonctionnalités proposées par cette application ?**Faites vos demandes directement via Montri**

L'application facilite vos démarches quotidiennes. Vous pouvez signaler un problème de collecte, vous inscrire à la collecte de vos encombrants en porte-à-porte ou encore demander un bac de collecte.

Vous n'oubliez plus de sortir vos poubelles !

Obtenez votre calendrier de collecte. Rentrez votre commune pour savoir quand et quel bac sortir avec la possibilité

d'ajouter le calendrier à l'agenda de votre mobile. Recevez des alertes en cas de perturbations de service (jours fériés, etc.).

Fini les erreurs de tri !

Scannez les code-barres de vos emballages pour connaître leurs consignes de tri adaptées aux règles de votre commune, et mesurer le CO2 qui sera économisé grâce à leur recyclage. Vous avez également la possibilité de renseigner un emballage non répertorié et de le partager à toute la communauté

Pour vos autres déchets (piles, ampoules, vêtements, produits électroniques...), utilisez le moteur de recherche pour savoir quelles sont les solutions de réemploi ou de tri à proximité de chez vous.

Retrouvez les points de collecte près de chez vous !

L'application propose, grâce à la géolocalisation, une carte des points d'apports volontaires les plus proches pour faciliter le tri des déchets. Sélectionnez le type de déchets que vous souhaitez jeter sur la carte interactive, et trouvez les bornes à verre, déchèteries, bornes textiles, les ressourceries et autres points de collecte à proximité de chez vous

1Arbanats, Barsac, Budos, Cérons, Guillos, Illats, Landiras, Podensac, Portets, Preignac, Pujols-sur-Ciron, Saint-Michel-de-Rieufret, Virelade.

Restez informés

L'ensemble des actualités, événements et perturbations concernant la gestion des déchets sont relayés via l'application.

Comment obtenir l'application ?

L'application est disponible gratuitement pour les usagers des 13 communes de la rive gauche de la Communauté de Communes Convergence Garonne sur l'App Store et Google Play et directement sur le web : <https://convergence-garonne.montri.fr>

Vous pouvez également obtenir l'application en scannant le QR code suivant :



TRAVAUX DIVERS SUR BÂTIMENTS

Les élus en charge des bâtiments communaux se sont penchés sur différentes réfections et/ou entretiens, nécessaires afin de freiner le vieillissement des infrastructures.

Certains travaux sont faits en régie, c'est-à-dire par notre personnel technique, d'autres, nécessitant l'emploi d'outillages que nous n'avons pas, et d'un savoir faire spécifique, sont réalisés par des artisans locaux.



Les volets du château de Lépiney, abritant notamment la Bibliothèque, commençaient à montrer des signes de « fatigue ».

Ces volets exposés en partie à l'Ouest, sont soumis aux intempéries comme au plein soleil.

C'est donc un artisan local qui a été chargé de repeindre les boiseries extérieures. Ce travail effectué en septembre dernier a redonné un peu de jeunesse et de fraîcheur à notre belle bâtisse.

Le Skate parc après 15 ans de loyaux services pour les jeunes qui l'utilisent très régulièrement, s'est vu refaire un entretien des structures en bois.



ECLAIRAGE PUBLIC

Votre commune, au même titre que chaque foyer, est impactée par les hausses tarifaires. Les élus souhaitent aussi participer aux économies d'énergie en luttant contre le gaspillage énergétique et en étudiant différentes possibilités en ce qui concerne l'éclairage public.

Malheureusement, il n'est pas possible d'un simple claquement de doigt de baisser l'intensité de l'éclairage dans les quartiers, ni même de décider que tel ou tel endroit sera coupé durant quelques heures nocturnes.

Actuellement, seule la place de la maire, la rue Branly et la RD 1113, ayant fait l'objet de travaux récents, ont des horloges astronomiques qui gèrent automatiquement dès 23 h une baisse de l'intensité, non visible à l'œil nu.

Placées dans des armoires de commande, les horloges astronomiques permettent à l'éclairage public de se déclencher en fonction des heures de lever et de coucher du soleil. Contrairement aux horloges mécaniques, qui ne permettent

qu'une gestion automatique de l'allumage et de l'extinction, voire des capteurs de lumière, les horloges astronomiques se basent sur les cycles diurnes et nocturnes. L'horaire d'éclairage varie donc de jour en jour.

L'avantage de ces horloges est qu'elles sont très précises grâce à leur antenne GPS, leur permettant de déclencher l'éclairage au meilleur moment et ainsi d'effectuer des coupures programmées de l'éclairage public durant la nuit.

L'ensemble de la commune n'est pas équipé de ce système. Cérons est conventionnée avec le SDEEG qui étudie différentes propositions de chiffrages qui nous permettraient d'aller petit à petit vers ces installations pour des économies d'énergie.

Nous savons déjà que les coûts sont colossaux.

Nous avons même envisagé la dépose d'un mât sur deux : pour un mât en patère sur un pylône béton = coût 20 €, pour la dépose d'un mât acier (rouge) = coût 100 €.

SITE INTERNET—PANNEAU POCKET

Depuis début octobre, le [site internet](http://cerons.fr) de la commune a fait peau neuve. (cerons.fr)

Avec la société Algor-it de Cérons, les élus ont travaillé pour un site internet convivial et fonctionnel. Vous y retrouverez toutes les informations, toutes les actualités et événements de la commune. Vous pouvez aussi contacter la Mairie en cliquant sur l'onglet « Contact ».

Et restez informés avec notre page FaceBook, (Mairie de Cérons), sur Panneau Pocket (Panneau Pocket Cérons) et sur notre page Youtube (Cérons TV).



Vœux du Maire à la population

Jean Patrick Soulé, Maire,

et son Conseil Municipal,

**vous invitent à la présentation des Vœux
pour la nouvelle Année**

Vendredi 13 janvier 2023

Accueil à partir de 18 h 30, Vœux à 19 h

Salle Robert Peyronnin

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Pour qui ? Le Service National Universel s'adresse aux jeunes filles et garçons âgés de 15 à 17 ans l'année qui suit la classe de 3^{ème}.

Tous les jeunes convoqué(e)s pour effectuer un SNU sont nommé(e)s les volontaires.

Pour quoi faire ? L'Etat se fixe quatre objectifs pour permettre aux jeunes de devenir des acteurs de leur citoyenneté : *renforcer la cohésion nationale, garantir un brassage territorial, accompagner l'insertion sociale et professionnelle, valoriser les territoires, leur dynamique et leur patrimoine culturel.*

Comment ? Le SNU comporte **deux phases obligatoires** de deux semaines chacune :

- ◇ un séjour de cohésion d'une mission d'intérêt général,
- ◇ chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de 3 mois s'il le souhaite.

La cohésion : c'est la phase d'une expérience de vie collective dans une brigade de 200 jeunes.

Pendant deux semaines, le SNU offre à chaque jeune l'occasion de découvrir un autre territoire dans une autre région que chez eux.

Ils sont accueillis dans des « maisonnées », centres d'hébergement type internat. Les dortoirs, non mixtes, accueillent 10 personnes de leur âge venant d'horizons différents.

La Mission d'Intérêt Général : cette mission de deux semaines consécutives se fait hors temps scolaire. Elle peut être effectuée durant l'été ou au cours des vacances scolaires.

Les jeunes peuvent choisir de fractionner leur mission tout au long de l'année, mais doivent effectuer un total de 84 heures minimum.

Cette mission peut être faite auprès des associations de corps en uniforme (pompiers, gendarmes, etc...) de collectivités territoriales ou de services publics.

Dès le séjour de cohésion, les missions possibles sont présentées et préparées par les volontaires pour que chacun et chacune repartent avec un projet en main pour accompagner au mieux cette phase d'intérêt général.

La phase facultative : Si les jeunes le désirent, ils pourront ensuite effectuer une période d'engagement d'une durée de 3 mois à 1 an dans le département de leur choix. Cet engagement sera possible jusqu'aux 25 ans du jeune. Les missions pourront concerner la Défense et la Sécurité, l'accompagnement des personnes, la présentation du patrimoine, l'environnement, les sapeurs-pompiers volontaires, réservistes...

Une plateforme Web dédiée : les volontaires participant au SNU ont accès à une plateforme Web dédiée pour les accompagner tout au long de leur parcours SNU pour compléter leur dossier d'inscription, pour connaître leur affectation en centre de séjour Cohésion, pour trouver une mission d'intérêt général, ...

Rendez-vous sur « mon espace volontaire » :

<https://moncompte.snu.gouv.fr/auth>

Contact :

contact@snu.gouv.fr

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

Notre commune offre le service de ramassage des déchets verts quatre fois par an qui permet aux personnes n'ayant pas les moyens de se rendre à la déchetterie, de se débarasser de leur reste de tailles ou de tonte. Il est possible grâce à nos agents communaux : 8 jours dans l'année, ils font le tour de la commune avec le camion pour ramasser les déchets verts et les amener à la déchetterie. Nous demandons à chaque fois une dérogation à la CDC et à la Coved pour qu'ils puissent les amener aussi les après-midi (la déchetterie n'étant ouverte aux entreprises et collectivités que le matin).

Déchetterie de Virelade ouverte tous les jours

CALENDRIER DE RAMASSAGE DECHETS VERTS 2023

Mercredi 29/03
Jeudi 30/03

Mercredi 14/06
Jeudi 15/06

Mercredi 18:10
Jeudi 19:10

Mercredi 13/12
Jeudi 14/12

Afin que ce service perdure, nous vous demandons de respecter un certain nombre de règles :

Inscription obligatoire à la Mairie les jours qui précèdent le ramassage.

Sacs solides, pas trop remplis et portables sans se déchirer, si possible sacs réutilisables pour tontes et feuilles—10 sacs par foyer

Attention au poids pour celui qui soulève le sac.

Pas de fagots longs ni trop gros et soulevables par nos agents pour les tailles d'arbres et de haies

Pas de branches en vrac.

Pas d'autres déchets que des déchets verts (pots, sacs de terreaux ...)

**Si ces règles ne sont pas respectées,
les déchets verts ne seront pas ramassés.**

RUBRIQUE : LE BON PLAN

Le chèque vacances permet de payer des dépenses de vacances et de loisirs à moindre coût dans un large réseau de points d'accueil. Hébergement, restauration, voyages et transports, culture et découverte, loisirs sportifs, il vous accompagne dans tous vos projets, Il est utilisable toute l'année pour des prestations en France (y compris départements et régions d'outre-mer) et à destination des pays de l'Union Européenne. A l'issue de sa période de validité de 2 ans après son émission, vous pouvez demander leur échange. L'acquisition de chèques vacances résulte de votre participation à laquelle s'ajoute la contribution financière de votre Comité d'Entreprise, comité social et économique,

organisme social ou employeur.

Le dispositif destiné à favoriser le départ en vacances du plus grand nombre, est distribué exclusivement sur la base de critères sociaux aux salariés de toutes les entreprises et agents de la fonction publique.

Les travailleurs non salariés y ont désormais droit.

Sur le site internet de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), on peut le mettre en place (entreprise), l'obtenir et l'utiliser (bénéficiaire) ou l'accepter en paiement (prestataire).

Pour toute question sur le dispositif, vous pouvez aller sur le site www.ancv.com



MAIRIE de CERONS



PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE -
33720 CERONS

Tél : 05.56.27.01.17

Fax : 05.56.27.26.64

Site : <http://www.cerons.fr>

Email : contact@cerons.fr

Permanence au 06.07.10.98.15

Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Mardi : 9 h - 12 h / après-midi fermé au public

Mercredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Jeudi : 9 h - 12 h / après-midi fermé au public

Vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30